

Liberté pour nos camarades Benoît et Olivier engagés contre la loi Darmanin

Nous manifestons ce samedi 18 février 2023 contre la répression, l'enfermement dans les centres de rétention, les expulsions et contre la loi Darmanin. A cette occasion, Olivier, membre de notre union syndicale, a été brutalement interpellé et placé en garde à vue.

Le lendemain, lors d'un rassemblement initié par l'UCIJ (Uni-es Contre l'Immigration Jetable) pour demander sa libération, la police a nassé, pendant près de 2 heures les participant-e-s.

Notre camarade Benoît C. de l'Union Syndicale Solidaires Paris a été « convié » par les forces de l'ordre à entrer dans l'enceinte de la DOPC.

Bilan :

- Benoît est aujourd'hui en garde à vue
- Olivier sera déféré lundi matin

Deux de nos camarades sont aujourd'hui en garde à vue pour avoir défendu le droit de tous et toutes de pouvoir circuler librement.

L'Union syndicale Solidaires dénonce ces deux arrestations et le maintien en garde à vue de nos 2 camarades.

Nous exigeons la libération immédiate de Benoît et d'Olivier sans poursuite !

Ce week-end, les libertés d'association et de manifestation ont été gravement atteintes avec l'interdiction partielle de la manifestation contre la loi Darmanin et la garde à vue de nos 2 camarades de Solidaires Paris et d'une camarade de Sud Collectivités Territoriales arrêtée à Saint-Denis.

L'Union Syndicale Solidaires continuera de dénoncer et de combattre les violences policières et la répression syndicale.

Nous appelons à un rassemblement lundi 20 février pour la libération de Benoît à 14H à la station Olympiades.